

**Compte rendu du Conseil d'établissement du LFI Marguerite Duras lundi 06/06/2016**

Début de la séance à 16h15

Membre excusé :

- M. Molko

Invité :

- M. Murgat Roch, responsable informatique.

Madame le Proviseur souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'établissement.

Désignation du secrétaire de séance : Madame Chloé GAILLOT, professeur des écoles.

Ordre du jour :

- 1- Approbation du PV du conseil d'établissement du 25/02
- 2- Effectifs Rentrée
- 3- Structure
- 4- Point sur les emplois
- 5- Mise en place de la réforme du collège
- 6- Liste des indemnités pour missions particulières (réforme du collège)
- 7- Questions financières
- 8- Travaux
- 9- Questions diverses

**Documents mis à la dispositions des membres du CE :**

- Parcours avenir
- Parcours d'éducation artistique et culturelle
- Parcours citoyen
- Bilan d'activités du CDI

**1- Approbation du procès-verbal du conseil d'établissement du 25 février 2016 :**

Après demande de Mme Ronne, aucune remarque ou suggestion ne sont faites à ce sujet. Le procès-verbal du précédent conseil d'établissement est donc adopté à l'unanimité.

**2- Les effectifs de la rentrée :**

Des diapositives de présentation sont affichées et commentées.

Le lycée compte à l'heure actuelle 1111 élèves inscrits sur 45 classes.

La répartition se fait ainsi : 580 élèves inscrits en primaire et 531 élèves pour le secondaire.

Il est mentionné que 22 élèves sont actuellement sur liste d'attente, ce qui pourrait porter à 1133 l'effectif total.

**3- Structure :**

Une diapositive de présentation de la prévision de structure est projetée.



Cette nouvelle année scolaire à venir compte un nombre plus important d'inscriptions en petite section et un effectif important d'élèves qui montent en moyenne et grande section ce qui implique l'ouverture d'une classe supplémentaire en maternelle à la rentrée 2016.

L'élémentaire perd une classe par effet de cohorte et par manque de place dans les locaux pour ouvrir une classe supplémentaire.

Mr Bertrand-Bourlaud signale à cette occasion que la consigne de l'AEFE est de remplir les classes avant de songer à en ouvrir d'autres.

Il y aura deux classes à double niveau : un CP/ CE1 et un CE2/CM1.

#### **4- Point sur les emplois :**

L'école dispose de 28 postes de résidents dont 12 en primaire et 16 au secondaire.

Les postes de contrats locaux passent d'un effectif de 71 à 74 postes.

Madame le Proviseur explique que les créations de postes de résidents sont désormais exceptionnelles et que des fermetures/redéploiements sont même à prévoir dans un futur proche.

Les recrutements pour l'année scolaire 2016/2017 sont toujours en cours. Il y a deux explications à cela : quelques départs tardifs ainsi que des académies de plus en plus réticentes à laisser partir ses enseignants lorsqu'elles sont déficitaires et donc les refus de détachement sont de plus en plus fréquents.

#### **5- Mise en place de la réforme école/collège :**

Mr Bertrand-Bourlaud prend la parole pour indiquer que cette réforme est une réforme profonde sur toute la scolarisation obligatoire.

Elle se met en place à travers une réforme de tous les programmes, la mise en place d'un livret scolaire allant de la petite section à la 3e et commun à toutes les écoles françaises.

Ce sujet sera à retravailler à la rentrée avec les nouveaux enseignants.

Désormais le cycle 2 regroupera les classes de CP, CE1 et CE2 et le cycle 3 les classes de CM1, CM2 et 6<sup>ème</sup>.

Concernant la réforme du collège, Mme Ronne explique que deux types d'enseignements seront en place : les enseignements communs d'un côté et les enseignements de compléments de l'autre.

Ces enseignements de compléments seront constitués :

- d'un **Accompagnement Personnalisé** pour chaque élève à hauteur de 3 heures par semaine pour un élève de 6<sup>ème</sup>, puis d'une ou deux heures pour un élève de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup>.
- d'**Enseignements Pratiques Interdisciplinaires** qui auront pour finalité une réalisation concrète évaluée et seront évalués à l'oral en fin de 3<sup>ème</sup> lors des épreuves du brevet. Les thèmes de ces EPI ont été choisis à l'avance par les enseignants du secondaire et à travers des projets communs.

#### **6- Mise en place des Indemnités pour Missions Particulières (IMP) :**

Une diapositive de présentation est projetée.

Ces indemnités remplacent les heures supplémentaires effectives.

Mme Ronne explique qu'il s'agit d'indemnités pour des missions confiées à des enseignants en dehors du travail « habituel » et du face à face pédagogique.

Huit intitulés de missions ont été établis et nous sont présentés pour information.

## 7- Questions financières :

Problème invoqué de la classe numérique : les problèmes sont récurrents sur les ordinateurs portables prêtés aux lycéens.

Ces ordinateurs sont des commandes faites localement pour éviter des frais de réparations en France et le prix de l'importation de 80 ordinateurs portables.

Un nombre important d'ordinateurs est déjà parti en garantie malgré le prix investi et le coût de la caution pour les parents (entre 300 et 320 dollars par ordinateur).

Mr Murgat explique qu'il essaie de faire marcher la concurrence pour trouver un autre fournisseur. Un contact est en cours avec un fournisseur libanais.

Mr Rousse mentionne plusieurs entreprises françaises travaillant au Vietnam avec lesquelles il serait intéressant de prendre contact.

## 8- Les travaux :

Mme Poncy prend la parole pour expliquer qu'à ce jour, 150 000 € sont engagés dans différents travaux au sein de l'école :

- la piscine : une entreprise a été sélectionnée avec l'aide de l'architecte français du lycée. Il est maintenant nécessaire d'établir un rapport sur l'analyse des sols. Le coût est estimé à **32 000€** avec des travaux effectués durant l'été.
- Le générateur : le problème du générateur venait d'une capacité de ce dernier, inférieure à la consommation du lycée. Il vient d'être changé avec une capacité doublée et une sécurité ajoutée pour l'alimentation. Le coût de ce changement est de **65 000€**.
- La cours de récréation : un « coin calme » a été créé cette année dans la cours de l'école primaire. Ce lieu se situe sur un terrain herbé qui est rapidement boueux lors de la saison des pluies et devient donc impraticable. Un devis de dallage du sol a été fait et nécessite un remblai de la cour. Coût de ces travaux : **entre 2 800€ et 3 000€**.
- Le lave-vaisselle : renouvellement du lave-vaisselle après 5 ans de service. L'achat d'un nouvel appareil est de **22 000 euros** échelonnés sur 5 ans (mieux adapté aux effectifs actuels de la demi-pension).
- Nouvelles bâches pour le gymnase : **1 700 €** (commande locale).

## 9- Questions diverses :

### Questions des parents :

- La propreté des toilettes du secondaire : Mme Poncy explique que ce manque d'hygiène est principalement observé au rez-de-chaussée du secondaire. Un problème de technicité est avancé du fait du mauvais fonctionnement des chasses d'eau et d'élèves qui ne tirent pas bien la chasse. Mme Poncy avance l'idée d'un diffuseur de parfum.  
Par ailleurs, la personne s'occupant de la propreté de ces toilettes a été avertie. Mr Durey propose de mettre une seconde personne sur ces locaux sachant que les enfants

fréquentent davantage les toilettes du rez-de-chaussée plutôt que ceux de l'étage. Mme Poncy invoque plutôt un manque de minutie de la part du personnel d'entretien.

- Les odeurs persistantes sur les terrains extérieurs : cette question a déjà été posée précédemment et il a été rappelé au personnel d'entretien de ne plus arroser le lundi matin car il y a stagnation des eaux usées durant le weekend et c'est alors source de mauvaises odeurs.
- Protection pour les bus sur le parking : les parents d'élèves avancent le problème de chaleur dans les bus au moment où les élèves montent dedans. Rien n'est possible contre cela en plus de ce qui est déjà mis en place (rideaux tirés et climatisation enclenchée 30 minutes avant le départ de chaque bus). Il est rappelé le mauvais fonctionnement de ces climatisations. La direction rappelle aux parents d'élèves que des bus plus neufs peuvent être demandés à la compagnie Unika.
- L'assurance lycée : les risques couverts par cette assurance concernent les élèves lorsqu'ils sont dans le lycée et lors des activités organisées par ce dernier, les Tiers au sein du lycée ainsi que le personnel.  
Les dégradations volontaires ne sont pas assurées par le lycée et restent à la charge des familles (assurance responsabilité civile).
- Les classes numériques (coût des prêts d'ordinateurs portables) : cette somme reste onéreuse pour plusieurs familles qui manquent de temps pour réunir cette somme. Mme Ronne explique que les parents sont prévenus en avril par mail et lors d'une réunion. Les cautions seront encaissées en septembre selon les mêmes modalités que l'année passée avec une possibilité d'échelonnement.
- Le poids des cartables : les cartables restent trop lourds pour beaucoup d'élèves. On soumet l'idée d'un cahier par trimestre. Ce point est à réfléchir pour l'avenir.
- Le C.D.I trop souvent fermé : Mme Ronne explique que Léa Gillet, documentaliste, passe pourtant plus d'heures que demandé au CDI (36h au lieu de 30h requises). Mme Gillet est professeur documentaliste, à ce titre elle travaille avec les enseignants lors de projets de classes spécifiques (qui peuvent entraîner une fermeture ponctuelle du CDI). Elle a également une mission de personnel ressource en information sur l'orientation (PRIO). Un rapport d'activité du CDI est présenté. Mme la Proviseur précise que Madame Gillet est très investie et que sa mission va au-delà du simple prêt de livres. Les parents d'élèves expliquent qu'ils sont bien conscients de cela mais qu'ils souhaiteraient un plus vaste accueil des élèves qui veulent travailler.
- Apparition des moyennes sur les bulletins : les parents demandent cela dans le cas d'élèves changeant d'établissement et dont le dossier scolaire est demandé. Il est précisé que c'est ce qui se fait déjà actuellement.

- L'ordre des réunions et des conseils : Mr Bertrand Bourlaud explique qu'il n'y a pas d'ordre spécifique imposé pour ces réunions. Les questions abordées durant ces conseils ne sont pas liées.
- Le conseil du 2<sup>nd</sup> degré : les parents d'élèves demandent à ce qu'il se réunisse plus souvent. Mme la Proviseurs envisage cette proposition.

**Questions des enseignants :**

- L'aménagement du hall de l'établissement : cette demande émane des enseignants et est pour le moment en attente car une demande a été faite par les enseignants du primaire d'avoir une autre salle des professeurs ou une classe ou une salle des professeurs commune dans ce hall. La direction explique que nous devons préalablement demander le droit à l'architecte et attendre la visite d'une commission d'urbanisme.
- L'insonorisation de la salle de musique : cette salle jouxte la salle des professeurs du secondaire et peut en perturber la quiétude. La question sera réétudiée dans l'avenir car les avis divergent sur la perturbation invoquée.
- Demande d'agrandissement du terrain de football pour accueillir des compétitions sportives : Mme Ronne explique que cette demande est tout à fait légitime mais impossible car ce serait empiéter sur les voies de secours sur les côtés.

**10- Informations complémentaires :**

- La surveillance des examens : Mr Larivière (CPE) donne des précisions. Durant la semaine du bac (du 20 au 23 juin), les cours s'arrêteront à 14h pour tous les élèves. Il n'y aura pas de cours les 24 et 27 juin. Les emplois du temps reprennent normalement à partir du mardi 28 juin.
- DELF à la rentrée 2016 : le lycée accueillera 600 personnes extérieures afin de passer les épreuves du DELF. Ces épreuves se dérouleront sur 2 weekends.
- L'Orchestre du Monde (PROZAP) : un comité de pilotage sera mis en place. De nombreuses familles se sont déjà portées volontaires pour être famille d'accueil sur cette période.
- Le vote électronique : Mr Murgat explique que ce système sera opérationnel pour les prochaines élections des représentants des parents d'élèves. Il nécessite une adresse mail par parent, la confidentialité et un lien envoyé par mail. Une option a été trouvée et est à travailler par Mr Murgat pour l'année à venir.
- Information du CDI : Mise au pilon de manuels scolaires périmés et de périodiques archivés entre 2006 et 2009.

- La Bourse Excellence Major AEFÉ: cette bourse s'adresse aux étrangers voulant étudier en France. Elle se base sur les résultats des élèves, la qualité de leur projet Post Bac en France, et nécessite l'obtention de la mention bien ou très bien au baccalauréat. Deux élèves de Terminale S ont été sélectionnées au lycée cette année. Elles vont pouvoir bénéficier du statut de boursier du gouvernement français, d'une bourse de 685€/mois, un billet avion aller/retour (début et fin d'études), la sécurité sociale et une mutuelle complémentaire, la possibilité de résider en logement universitaire.
- Les départs et fins de mission : 5 enseignants partent au primaire (Mr Poveda, Mme Lethien, Mme Menard, Mme Degas, Mme Gaillot) et 6 au secondaire (Mr. Archer, Mme Ducos, Mr et Mme Duvocelle, Mr Mulligan, Mme Weyl).  
Mr Bertrand-Bourlaud, directeur du primaire part également.

**Fin de séance : 18h15**

**Secrétaire de séance :**

Chloe GAILLOT



**Le Proviseur**



## Prévision d'effectifs rentrée 2016

Niveau	Inscriptions acceptées	FI	Réinscrits	Susceptibles	Départs	Liste d'attente	Total
PS	20	15				0	20
MS	27	15	25	0	1	1	52
GS	25	22	27	0	1	0	52
<b>Maternelle</b>	<b>72</b>	<b>52</b>	<b>52</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>124</b>
CP	33	27	47	0	2	2	80
CE1	12	9	80	1	6	1	92
CE2	8	6	78	3	5	2	86
CM1	15	12	107	0	6	2	122
CM2	5	2	71	1	6	0	76
<b>Elementaire</b>	<b>73</b>	<b>56</b>	<b>383</b>	<b>5</b>	<b>25</b>	<b>7</b>	<b>456</b>
<b>PRIMAIRE</b>	<b>145</b>	<b>108</b>	<b>435</b>	<b>5</b>	<b>27</b>	<b>8</b>	<b>580</b>
6è	9	3	95	0	8	0	104
5è	5	2	88	1	6	2	93
4è	7	3	80	0	8	1	87
3è	2	2	70	3	6	0	72
<b>College</b>	<b>23</b>	<b>10</b>	<b>333</b>	<b>4</b>	<b>28</b>	<b>3</b>	<b>356</b>
2nde	4	2	62	2	8	0	66
1ere	4	3	68	0	1		72
Tles	2	2	35	0	2		37
<b>Lycee</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>165</b>	<b>2</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	<b>175</b>
<b>SECONDAIRE</b>	<b>33</b>	<b>17</b>	<b>498</b>	<b>6</b>	<b>39</b>	<b>3</b>	<b>531</b>
<b>ETABLISSEMENT</b>	<b>178</b>	<b>125</b>	<b>933</b>	<b>11</b>	<b>66</b>	<b>11</b>	<b>1111</b>

## Prévision de structure rentrée 2016

Niveau	Rentrée 2014		Rentrée 2015		Rentrée 2016	
	Effectif	Nombre de classe	Effectif	Nombre de classe	Effectif	Nombre de classe
Maternelle	106	5	102	4	124	5
Elémentaire	440	18	460	19	456	18
Collège	315	13	328	14	356	14
Lycée	113	6	143	7	175	8
<b>TOTAL</b>	<b>974</b>	<b>42</b>	<b>1033</b>	<b>44</b>	<b>1111</b>	<b>45</b>

## Les EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires)

Niveau		Heures annuelles	Groupe	Intitulé	MATIERES	Durée	Organisation	
5e	2 x 18 + 36 = 72	<b>CULTURE ET CRÉATION ARTISTIQUES</b>						
		3h x 12 = 36 h	Classes de 5eme	Adaptation-Animation	Français Art plastique	12 h 12 h	trimestre	
		1h x 18 = 18 h	Classes de 5eme	Opéra: Récits et légendes du Moyen-Âge/Littérature chantée+écriture de poèmes avec accompagnement	Français Musique	9 h 9 h		semestre
		<b>CORPS, SANTÉ, BIEN ÊTRE ET SÉCURITÉ</b>						
		1h x 18 = 18 h	Classes de 5eme	S'orienter	EPS maths	9 h 9 h	semestre	
4e	27+45+36 = 108	<b>INFORMATION, COMMUNICATION, CITOYENNETÉ</b>						
		3h x 9 = 27 h	Classes de 4eme	Mondialisation	Géo Maths Techno	8 h 8 h 8 h	semestre	
		<b>LANGUES ET CULTURES ÉTRANGÈRES</b>						
		45 h	Tous les groupes de 4eme	Le Genre Fantastique	Français Anglais	22 h 23 h	semestre	
		<b>SCIENCES, TECHNOLOGIE ET SOCIÉTÉ</b>						
36 h	Classes de 4eme	La programmation créative	Mathématiques Arts Plastiques	18 h 18 h	semestre			
3e	2 x 18 + 36 = 72	<b>SCIENCES, TECHNOLOGIE ET SOCIÉTÉ</b>						
		1h x 18 = 18 h	Classes de 3eme	Energie renouvelable	Physique chimie Techno	9 h 9 h	semestre	
		<b>LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIGUITÉ</b>						
		1h x 18 = 18 h	Classes de 3eme	Les Mythes de l'antiquité	Français EPS	9 h 9 h	semestre	
		<b>LANGUES ET CULTURES ÉTRANGÈRES</b>						
2h x 18 = 36 h	Classes de 3eme	A travers le support vidéo (images et musiques produites en classe), réaliser un document en langue étrangère. Chinois : le marché	Art plastique LV2 Musique	12 h 12 h 12 h	semestre			

## Les IMP (indemnités pour mission particulière)

Intitulé de la mission*	Objectifs et attendus de la mission	Taux d'IMP attribué	Avis du conseil pédagogique
Coordination équipe	Coordination des enseignants de	7 x 1 IMP	Favorable
Coordination discipline	Suivi du fonctionnement du laboratoire	1/2 IMP	Favorable
Coordination discipline	Suivi du fonctionnement du laboratoire	1/2 IMP	Favorable
Coordination discipline EPS	Coordination de l'équipe de	1 IMP	Favorable
	4 enseignants d'EPS		
Projet d'établissement	Réalisation Yearbook	1/4 IMP	Favorable
Projet d'établissement	Coordination des activités de théâtre	1/4 IMP	Favorable
Projet d'établissement	Organisation des épreuves du DELF	1/4 IMP	Favorable
Projet d'établissement	Préparation des élèves aux épreuves de	1/4 IMP	Favorable